

Trophée Tilia

Règlement U12 mixte – 5c5

- 1. Le règlement du Trophée Tilia se base sur le règlement officiel de l'AWBB.**
Les adaptations faites par rapport aux règles de l'AWBB sont reprises au point 6 du présent règlement.
- 2. Le Trophée Tilia sera déclaré de manière officielle sous forme de tournoi amical. Il n'y aura donc aucun problème d'assurance.**
- 3. Le calendrier des matchs est dévoilé de manière définitive lors du tirage au sort initial.**
- 4. Lieux des rencontres**
 - 4.1. Toutes les rencontres se déroulent dans les installations du Collège Saint-Louis, sur le terrain principal.
- 5. Logistique d'une rencontre**
 - 5.1.** L'arbitrage de l'intégralité des rencontres sera assuré par l'organisation. Elles seront dirigées par un(e) arbitre ou une paire d'arbitres, désigné(e) par Laurent Beck, arbitre en Euromillions League, qui officiera comme juge-arbitre lors du Trophée Tilia. En cas d'absence, son substitut sera désigné pour chaque rencontre.
 - 5.1.1.** Jusqu'aux demi-finales, les rencontres impliquant le Collège St-Louis Basket ne seront pas arbitrées par un membre du Collège St-Louis Basket.

- 5.2. Chaque équipe doit se présenter avec un(e) délégué(e) aux arbitres et une personne pour tenir la table. La feuille devra être dûment complétée 30 minutes avant le début de la rencontre et présentée au juge-arbitre.
- 5.3. Tous les documents officiels, dûment complétés, seront vérifiés (licence AWBB du club pour lequel le (la) joueur(-se) évolue, identité, certificat médical). Un joueur n'étant pas validé ne pourra participer à la rencontre, sous peine de perte de la rencontre sur un score de forfait.
- 5.4. Une équipe perdant une rencontre sur un score de forfait est exclue de la compétition.

6. Adaptations du règlement de l'AWBB

- 6.1. Tout joueur inscrit sur la feuille de match doit commencer au moins 1 des 3 premières périodes.
- 6.2. Le chrono sera arrêté sur panier marqué lorsqu'il affichera 2:00 ou moins dans la dernière période du match.
- 6.3. Aucun jeu-concours n'est organisé durant la mi-temps.
- 6.4. La règle des « trois crocodiles » ne posant que trop rarement de problèmes, elle ne serait d'application que dans les cas les plus aigus et après avoir pris soin d'avertir le coach et le joueur d'abord. Restons pédagogiques.
- 6.5. La règle des 3 secondes dans la raquette sera d'application, comme en Coupe AWBB U12.
- 6.6. L'aide défensive est autorisée mais la prise à deux interdite, **tout comme la défense aveugle**, comme en Coupe AWBB U12.
- 6.7. Les fautes technique, antisportive et disqualifiante seront d'application. Le code de jeu est d'application pour ces types de fautes. Les formateurs (coaches) doivent montrer l'exemple et ces situations ne devraient être, au pire, que des cas exceptionnels.

6.8. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 3 minutes est ajoutée (avec application de l'article 6.3 tout au long de celle-ci). Elle sera répétée autant de fois que nécessaire pour départager les deux équipes. Pour le reste, elle suit les mêmes principes que ceux décrits dans le code de jeu.

7. Déroulement de la compétition (2020-2021 — 24 participants)

7.1. Le 1^{er} tour

7.1.1. Douze (12) rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial. Les 12 vainqueurs sont qualifiés pour la phase finale.

7.1.2. Huit (8) des 12 perdants seront repêchés pour disputer une seconde rencontre qualificative.

Il s'agira des 8 équipes ayant perdu par le plus petit écart lors de leur première rencontre, ce afin de solliciter un esprit de combativité jusqu'à la dernière seconde malgré une défaite inévitable.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, l'équipe ayant marqué le plus de points lors de sa première rencontre sera prioritaire.

En cas de nouvelle égalité, le fair-play départagera les ex-aequo.

D'abord, l'équipe ayant le moins de fautes techniques lors de sa première rencontre sera prioritaire. Ensuite, l'équipe ayant commis le moins de fautes lors de sa première rencontre sera prioritaire.

Enfin, en cas de nouvelle égalité, un tirage au sort aura lieu.

7.1.3. Une fois qu'un joueur a été aligné dans une équipe de son club, il est considéré comme qualifié pour celle-ci et ne pourra en aucun cas être aligné au sein de la même catégorie dans l'autre équipe de son club. Par le terme « aligné » est entendu la participation d'un joueur à une rencontre (croix dans la colonne adéquate de la feuille de match). La transgression de cet article entraînera une défaite sur un score de forfait pour l'équipe fautive.

7.2. Les repêchages

7.2.1. Les perdants du 1^{er} tour sont classés selon l'article 7.1.2 du présent règlement.

7.2.2. Les rencontres des repêchages sont déterminées comme suit, selon l'article 7.2.1 :

Équipe « visitée »	Équipe « visiteuse »
1	8
2	7
3	6
4	5

7.2.3. Les 4 vainqueurs intègrent la phase finale.

7.3. La phase finale (2020-2021 — 16 équipes — 1/8^e de finale)

7.3.1. Les rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial de sorte que, d'une part, les repêchés soient répartis équitablement dans chaque moitié de tableau et, d'autre part, que les éventuelles équipes 'B' d'un club ne soient pas dans la même moitié de tableau que leurs équipes 'A'.

7.3.2. Cette phase est à élimination directe.

7.3.3. L'équipe gagnante de la phase finale remporte le Trophée Tilia.

8. Tout cas particulier qui surviendrait lors de la compétition et qui n'aurait pas été envisagé par le présent règlement sera de la seule compétence du juge-arbitre.

Par exemple, une sanction non-prévue dans le présent règlement pour abus dans le non-respect d'un principe du Mini-Basket peut être énoncée aux formateurs en cours de rencontre, en concertation avec le juge-arbitre. Pour ce faire, ils devront en avoir été avertis préalablement par l'arbitre et/ou le juge-arbitre.

Annexe

1201	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	Tirage au sort le 14/08/2020 à 17h30 à la cafétéria du Collège St-Louis
1202	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1203	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1204	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1205	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1206	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1207	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1208	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1209	1 ^{er} tour	5-6/09/2020	
1210	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1211	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1212	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	

1213	Repêchage	19-20/09/2020	Chaque ligne correspond respectivement à celles du tableau de l'article 7.2.2 du présent règlement.
1214	Repêchage	19-20/09/2020	
1215	Repêchage	19-20/09/2020	
1216	Repêchage	19-20/09/2020	

1217	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1201	1213
1218	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1202	1203
1219	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1204	1205
1220	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1206	1216
1221	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1207	1214
1222	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1208	1209
1223	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1210	1211
1224	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1212	1215
1225	1/4	30-31-6/01-03/2021	1217	1218
1226	1/4	30-31-6/01-03/2021	1219	1220
1227	1/4	30-31-6/01-03/2021	1221	1222
1228	1/4	30-31-6/01-03/2021	1223	1224
1229	1/2	24-25/04/2021	1225	1226
1230	1/2	24-25/04/2021	1227	1228
1231	Finale	9/05/2021	1229	1230

NB : une rencontre peut être échangée avec une autre lors du tirage au sort afin de respecter l'article 7.3.1 du présent règlement.